

Vivre à
Buschwiller
Juillet 2025



Sommaire

- Mot du Maire
- Infos
- Budget
- CCAS
- Scolaire / Jeunesse
- Vie associative
- Vie locale
- Bâtiment / Entretien



2 Mot du Maire

Chers Buschwilleroises et Buschwillerois,

Dans un contexte international marqué par les tensions, les conflits et les incertitudes économiques, il est plus que jamais important de renforcer les liens qui nous unissent localement. Face aux défis mondiaux, notre commune reste **un lieu de proximité, de solidarité et d'action**. À Buschwiller, nous avons la chance de pouvoir, ensemble, **préserver un cadre de vie apaisé**.

À travers ce bulletin **Vivre à Buschwiller**, l'équipe municipale et moi-même souhaitons vous présenter de manière transparente l'état des finances de la commune, ainsi que les projets engagés pour **améliorer le cadre de vie de tous les habitants**.

Le **budget 2025** ainsi que le **compte administratif 2024** ont été validés à l'unanimité par le conseil municipal. Fidèles à notre engagement de prudence et de proximité, **nous avons fait le choix de ne pas augmenter les taxes locales**, malgré un contexte incertain et des dotations de l'État en baisse, tendance qui risque malheureusement de se poursuivre.

Les investissements communaux 2025 : préparer l'avenir malgré les incertitudes

Malgré un avenir budgétaire incertain, **nous avons pu engager plusieurs projets importants pour 2025**, grâce à un emprunt avantageux réalisé pour les travaux de la rue de Hésingue, et au **recours à toutes les subventions disponibles**.

Cela, ainsi qu'un petit fonds complémentaire, nous permet d'avancer sereinement.

Certains de ces investissements s'étaleront également sur 2026.

Le projet principal concerne **la rénovation de la toiture du hangar communal**, aujourd'hui dans un état très dégradé, voire dangereux. À cette occasion, nous prévoyons l'installation de panneaux photovoltaïques **en autoconsommation collective**, qui seront connectés aux bâtiments communaux afin d'optimiser leur efficacité.

Par ailleurs, **l'appel d'offres pour les travaux du Maître Autel a été lancé**, avec pour objectif de débiter le chantier à l'automne. Le financement est encore en cours de finalisation, et **nous comptons sur le soutien de généreux donateurs** pour compléter l'enveloppe.

Enfin, **la mise aux normes et les aménagements nécessaires** sont programmés pour l'église, la maison communale, ainsi que l'ancien dépôt des pompiers, afin de mieux valoriser et sécuriser ces lieux de vie collectifs.

Fermeture de classe : un défi à relever ensemble

Nous venons d'apprendre, avec regret, que la maternelle bilingue ne pourra être maintenue à la rentrée, faute d'effectifs suffisants. L'école comptera donc trois classes, avec **quatre niveaux** ou plus.

Cette situation exige **l'engagement et la solidarité de chacun**. Plus que jamais, il est essentiel que les familles maintiennent leurs enfants inscrits dans notre école. Restons unis, pour accompagner au mieux cette année et œuvrer ensemble à **la réouverture de la classe dès la rentrée prochaine**.

Vie associative : une belle dynamique à renforcer

L'année a été marquée par de grands moments festifs : les **125 ans de la Musique Liberté** fêtés en musique, et l'accueil du **festival cantonal des sociétés de Musique** avec plus de 14 formations à Buschwiller. Notre nouvelle association **Cœur de Busch** s'est lancée avec succès, notamment avec une **Fête de la Musique très appréciée**. Son engagement permet aussi de faire vivre le marché hebdomadaire, mais les bénévoles ont besoin de renforts pour faire vivre ce marché.

Rejoindre l'association, même ponctuellement, c'est contribuer activement à la vie du village.

Merci à tous ceux qui s'impliqueront à leur manière !

Merci également à **toutes nos associations** et à leurs bénévoles, qui font vivre notre village au quotidien.

Bonne lecture du bulletin « Vivre à Buschwiller » et bonnes vacances à vous et à votre famille.

Schèna Feria an alli

Votre Maire

Christèle Willer



Le propriétaire riverain d'un cours d'eau possède la moitié du lit mineur.

Il doit veiller à l'enlèvement des embâcles et débris imposants présents dans le lit du cours d'eau, à l'élagage raisonné de la végétation sur les berges, à la préservation de l'écoulement naturel des eaux et du transport solide des alluvions, et à la participation à l'atteinte du bon état écologique du milieu aquatique.

Le saviez-vous ? Quelques conseils pratiques

1

Les coupes à blanc sont à bannir : les arbres sur les berges assurent la bonne stabilité de la rive.

Les coupes à blanc favorisent les érosions et l'implantation d'espèces exotiques envahissantes.

2

Vos déchets verts ou gravats en bord de cours d'eau peuvent s'accumuler dans le cours d'eau lors des moyennes et hautes eaux, recharger les embâcles existants situés en aval ou en créer de nouveaux.

Cela provoque également un étouffement de la végétation.

3

Réaliser des coupes sélectives des arbres : Il est nécessaire de couper les grands arbres menaçant de tomber avant qu'ils ne se transforment en embâcles et provoquent un effondrement de la berge. Les souches sont à préserver; elles participent au bon maintien de la berge et à la biodiversité.

4

Éviter les protections de fortune : une protection de berge mal réalisée peut dégrader la stabilité de la berge et augmenter significativement les risques de dégâts sur les rives de cours d'eau. De plus, cela artificialise le milieu naturel.

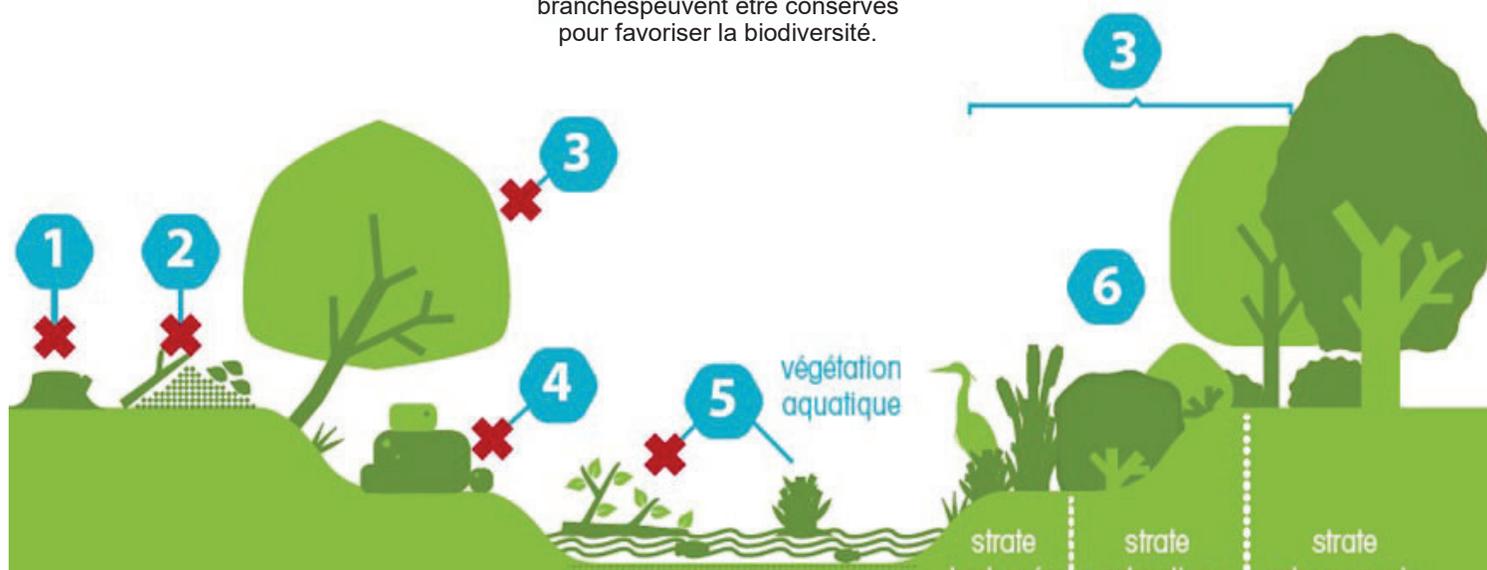
5

Retirer les embâcles et débris de grande taille : certains embâcles peuvent perturber les écoulements, par exemple sous les ponts, augmentant le risque d'inondation. Les plus petits débris, comme des branches peuvent être conservés pour favoriser la biodiversité.

6

La végétation de rive constitue un véritable habitat écologique qui permet la filtration naturelle des polluants dans le sol et crée des zones d'ombrage autour du cours d'eau, rafraîchissant ainsi la température de l'eau en été.

Cette zone tampon est essentielle aux cours d'eau.



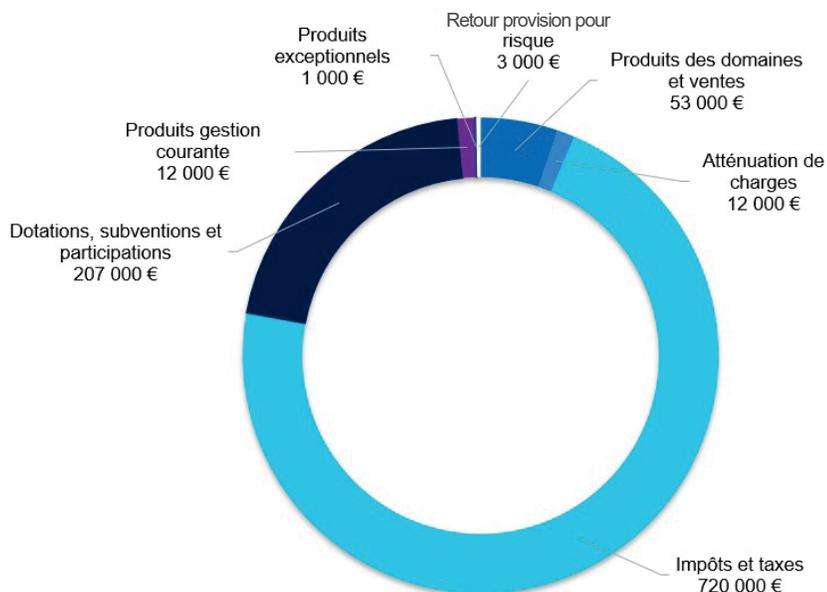
4 Budget

Le 3 mars 2025, le conseil municipal a été invité à une réunion d'orientation budgétaire.

Le budget 2025 a été vu en détail et approuvé lors de la séance du 4 avril 2025.

RECETTES PRÉVISIONNELLES DE FONCTIONNEMENT 2025

1 008 000 €

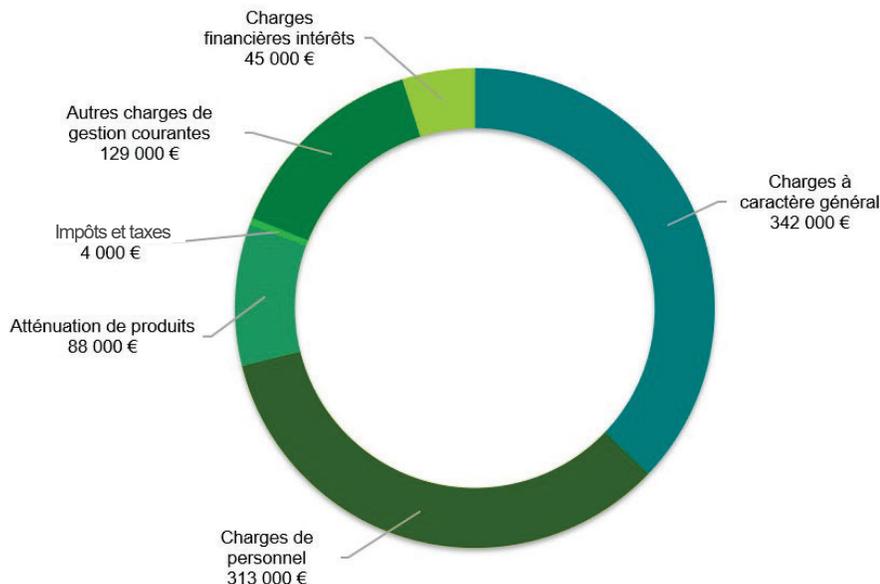


Lors du vote du budget 2025 le conseil municipal a décidé **de ne pas augmenter les taxes locales**, elles n'ont pas été augmentées par la commune depuis 2008.

Les dotations de l'Etat continuent de baisser, il devient très difficile d'avoir une vision sur nos recettes futures.

DÉPENSES PRÉVISIONNELLES DE FONCTIONNEMENT 2025

921 000 €



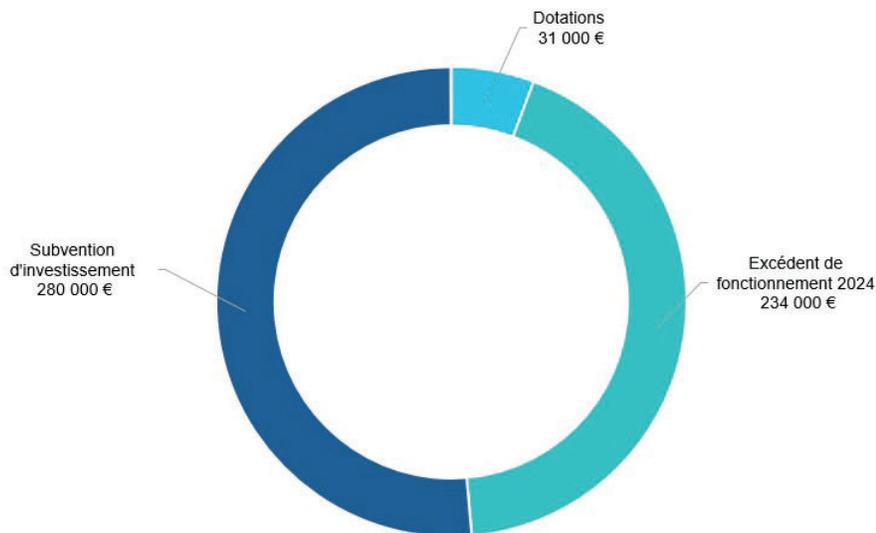
Le budget du CCAS (centre communal d'action sociale) d'un montant annuel de **18 000 €** est complété par la commune.

Pour 2025 la somme de **8 363 €** lui sera versée.

RECETTES PRÉVISIONNELLES D'INVESTISSEMENT 2025

545 000 €

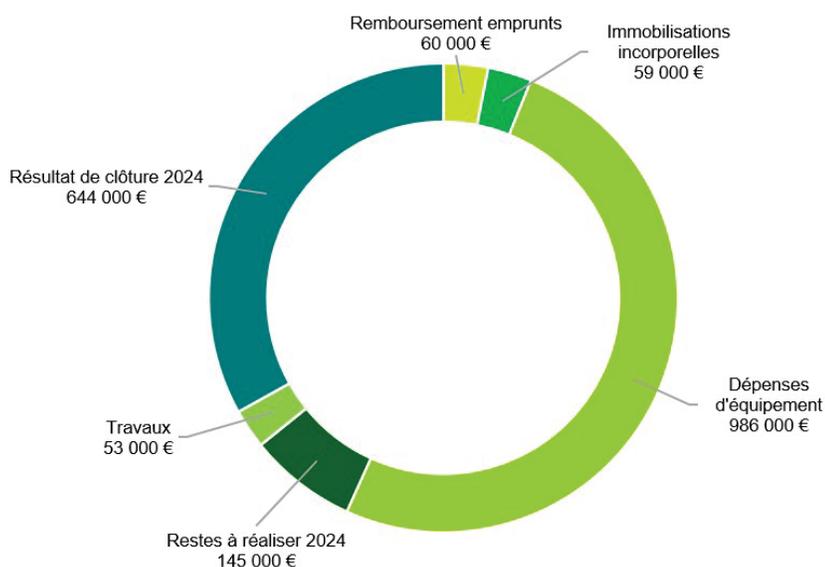
La commune devrait obtenir diverses **subventions estimées** pour un montant total de **267 789 €** pour les différents travaux effectués ou à venir.



- ◆ 30 000 € de l'État DETR ainsi que
- ◆ 40 000 € de la CeA. pour l'aménagement de l'ancien dépôt des pompiers
- ◆ 3 150 € de la Région Grand Est/ ADEME « CLIMAXION » pour l'étude de faisabilité des panneaux photovoltaïques
- ◆ 63 824 € de SLA,
- ◆ 40 000 € de l'État DETR DESIL ainsi que
- ◆ 13 800 € de la Région « CLIMAXION » pour les panneaux photovoltaïques.
- ◆ 5 015 € de SLA pour la mise aux normes du tableau électrique de la Maison Communale ainsi que
- ◆ 7 000 € de la CeA pour l'avancée du toit et la peinture.
- ◆ 45 000 € de la DRAC pour la restauration du Maître Autel ainsi que
- ◆ 20 000 € de mécénat de la Fondation du Patrimoine.

DÉPENSES PRÉVISIONNELLES D'INVESTISSEMENT 2025

1 947 000 €



Travaux d'investissement prévus en 2025

Des travaux de réhabilitation et de mise aux normes de la maison communale, la mise aux normes de l'Eglise, la restauration du Maître Autel de l'église, l'aménagement de l'ancien local du dépôt des pompiers, l'installation de panneaux photovoltaïques en auto consommation collective, la réfection de la toiture du hangar communal, l'achat d'un terrain. Le budget des investissements augmente cette année en raison d'opérations comptables spéciales.

Ces opérations sont fictives : chaque dépense est compensée par une recette du même montant. Cela représente 643 934 € à régulariser.

6 Budget

En 2024, nous avons engagé plusieurs investissements significatifs : la mise en place de la **vidéoprotection**, la **cartographie des réseaux de l'éclairage public**, ainsi que l'**installation de portes coupe-feu à la maison communale**.

Nous avons également obtenu, entre autres, des subventions pour les travaux de la rue de Hésingue et pour le dispositif de vidéoprotection.

Le **résultat du compte administratif 2024** est donc **très positif**. Il nous offre une marge de manœuvre confortable pour envisager sereinement la gestion et les investissements de l'année 2025.

Compte administratif 2024 en €

FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
Dépenses	803 544 €	Dépenses	400 575 €
Recettes	1 007 666 €	Recettes	545 413 €
Résultat de fonctionnement	204 122 €	Résultats d'investissements	144 838 €
Résultat de l'exercice 2024	348 960 €		

Dépenses de Fonctionnement 2024 803 544 €



Récapitulatif des emprunts

Emprunts	Année de réalisation	Dernière échéance	Taux %	Capital restant au 01/01/2025
Travaux Bâtiments & Voirie	2015	03/03/2025	1,51%	10 793 €
Prêt Travaux de Voirie	2020	29/12/2034	0,37%	504 602 €
TOTAL				515 395 €

L'un de nos emprunts arrive à échéance en 2025, ce qui ne laissera plus qu'un seul emprunt en cours, bénéficiant d'un taux particulièrement avantageux.

Si un nouvel emprunt devait être contracté en 2025, il s'agirait d'un emprunt relais, mis en place dans l'attente du versement des subventions que nous devons encore percevoir.

